

CGT UNSA SUD-Rail CFDT

Région de DIJON

Tous en grève le 3 février 2010

Depuis de nombreux mois, la direction de l'entreprise restructure et réorganise à tous les niveaux. Ces nouveaux modes de fonctionnement des activités autour des produits provoquent au quotidien mécontentement, inquiétudes, interrogations des cheminot(e)s sur leur avenir et sur celui de l'entreprise publique SNCF. La politique d'entreprise menée au pas de charge en refusant d'entendre les revendications des cheminot(e)s et les propositions des organisations syndicales, voit la mise en place des EIC, la volonté de spécialisation des ADC et ASCT par produits, la mise en place de l'ELOG et de l'EVEN B/FC, la création de la branche « Gare et Connexions » et l'abandon de 60 à 70 % du trafic de Wagon Isolé et ses conséquences sur Gevrey et les sites ferroviaires.

Le Budget 2010 ne fait que confirmer et amplifier nos analyses et nos craintes sur l'avenir de la SNCF comme entreprise intégrée.

La région de DIJON n'est pas épargnée par ce vent de restructuration tout azimut et ses conséquences au quotidien.

Pour les effectifs : ce sont près de 200 emplois qui ont été supprimés sur la région en 2009. Cela s'accompagne du non respect de la réglementation du travail (RH 0077), de la dégradation des conditions de travail ainsi que des déroulements de carrière.

Sur les salaires et pensions : la politique salariale aggrave au quotidien les effets de la crise sur un pouvoir d'achat déjà mis à mal les années précédentes.

Les facilités de circulations : la SNCF ou plutôt la branche « Voyage » voit les cheminots et les ayants droits comme des clients potentiellement perdus. Nous exigeons la gratuité pour les Cheminot(e)s , les ayants droit et les personnels CE/CCE.

Sur le dialogue social régional : de plus en plus dans tous les établissements, la pression managériale sur les cheminot(e)s, les élus devient insupportable. La direction régionale par son silence coupable, entérine les décisions et comportements inacceptables de certains DET. Les dossiers de restructurations sont présentés sans tenir compte des remarques et avis des représentants du personnels.

Seule une réaction massive des cheminot(e)s peut faire évoluer la donne

Tous ensemble nous pouvons gagner

Agents soumis à DII date limite 48 h avant l'heure de prise de service